



Information SSP-HUG

octobre 2009

Notre syndicat face à la montée de la xénophobie

Le 11 octobre, un grand nombre de genevois, dont probablement des employés hospitaliers, ont voté pour des listes parlementaires qui désignaient les frontaliers comme bouc émissaires.

Nous affirmons qu'attaquer les collègues frontaliers est une grave erreur qui entrave l'unité des travailleurs.

N'oublions pas que ceux qui décident des plans d'économies, responsables de la dégradation des prestations et des conditions de travail, sont bel et bien des politiciens suisses. La plupart des cadres, quelle que soit leur nationalité, ne font qu'exécuter une politique décidée en haut lieu.

Nous tenons à dire clairement que nous défendons tous les travailleurs quelle que soit leur origine. Pour nous, les travailleurs frontaliers ont les mêmes droits et devoirs que les travailleurs qui habitent le canton de Genève.

Ceci explique notre appel à surmonter nos divisions, dénoncer les injustices et organiser la résistance à cette politique. Par ailleurs, notre syndicat est ouvert à toutes et à tous. Il est composé de travailleuses et travailleurs suisses et étrangers (habitant Genève ou frontaliers). Nous sommes fiers de compter dans notre Comité des collègues qui travaillent à l'hôpital et qui habitent en France voisine.

Le MSG a créé un syndicat genevois. Si vous avez adhéré à ce syndicat et que par la suite vous déménagez hors du territoire genevois, on vous met à la porte ! Bravo ! C'est une véritable escroquerie. On est bien loin de la pensée syndicale qui part du principe que les travailleuses et travailleurs sont plus forts ensemble ! Ce syndicat sert les intérêts des patrons, car il favorise la division des travailleurs!

Pour la suppression des horaires à coupure !



Rassemblement des aides-soignant-e-s et du personnel HUG

Jeudi 5 novembre de 12h15 à 12h45

Esplanade devant l'entrée du Cantonal

Le rassemblement a lieu sur votre temps libre, organisez-vous dans les unités

Le personnel du service Propreté Hygiène aux abois!

Le malaise grandit chez les nettoyeurs... ils se sentent « encerclés » par la direction qui utilise tous les moyens pour continuer à privatiser... actuellement ils craignent avec raison que les départs des collègues à la retraite soient de nouveau utilisés pour privatiser de nouvelles zones.

A l'initiative de notre syndicat, ils viennent de signer une pétition qui sera adressée à la direction du département d'exploitation. Par la suite, nous proposerons la tenue d'assemblées et l'organisation de la lutte pour améliorer leurs conditions de travail. Voici la pétition :

- Vu la privatisation partielle de notre service.
- Vu les 10 postes de travail transformés en postes hiérarchiques et le non remplacement du personnel parti à la retraite.
- Vu la surcharge de travail à l'origine de la diminution de la qualité de nos prestations.
- Vu la dégradation des conditions de travail qui met notre santé psychique et physique en péril et perturbe fortement notre vie privée.
- Vu les pressions de tout type que nous subissons.

Nous demandons

- 30 postes de travail fixe pour accomplir notre travail correctement.
- Transformation de 10 postes de chef d'équipe en postes de travail du terrain.
- L'arrêt de la privatisation du nettoyage et récupération des zones déjà privatisées.
- Arrêt de l'intensification du travail (augmentation des tâches avec exigence de qualité)
- Consultation et information du personnel : Introduction des nouveaux produits (arrêt des tests à l'aveugle) changement de service, etc.
- Droit d'être entendu avant toute décision à notre encontre. Droit à la confrontation si dénonciation à notre encontre.
- Arrêt des contrôles de qualité sans possibilité de donner notre avis et sans connaître ce qui est écrit.
- Levée de l'interdiction de prendre un café dans le couloir (même droit que tout le personnel des HUG)
- La fin des pressions sur le personnel malade et accidenté.
- Arrêt de l'imposition de postes à temps partiel (suppression d'un poste à 100% et création de deux postes à 50%).
- Priorité au personnel fixe travaillant à temps partiel pour occuper les nouveaux postes.

Organisation du travail et effets sur la santé
2ème journée syndicale mardi 8 décembre 2009
Maison des associations
Rue des Savoises 15, 1205 Genève salle Rachel Carson

Le 28 mai 2009, vous avez été nombreuses et nombreux à participer à la première journée organisée par le SSP sur le thème de l'organisation du travail et des effets sur la santé. Souvenez-vous, nous écrivions alors que "performances, rendement, compétition, remaniements, réorganisations, stress, burn out, harcèlement... Au delà des mots, ce sont là des réalités professionnelles aux conséquences souvent pénibles". Comme nous l'avons décidé à la fin de la journée du 28 mai 2009, il faut poursuivre notre réflexion. Tel sera le but de cette 2ème journée à laquelle nous vous convions, même si vous n'avez pas participé à la première journée.

Bulletin d'inscription

Je participe à la journée syndicale du 8 décembre 2009

Pour participer à cette journée, je désire bénéficier d'un congé syndical

Je mange sur place à midi (repas à ma charge)

RETOURNER AVANT LE 5 NOVEMBRE 2009 au SSP-VPOD, 6, Terreaux-du- Temple, 1201 Genève
secretariat@sspge.ch

Fusion de caisses de pension CEH - CIA Défendre nos prestations de retraite !

Demi-journée syndicale organisée par le SSP
Mercredi 16 décembre – 13h30 – 17h30
Université ouvrière de Genève (UOG)
Place de Grottes 3

Nous rappelons que cette fusion a été décidée par le Conseil d'Etat dans le cadre de ses plans d'économie sans consultation préalable des syndicats.

Le Conseil d'Etat voudrait bien nous faire payer la crise en diminuant nos prestations de retraite et augmentant nos cotisations !

Certains points évoqués lors des discussions avec le Conseil d'Etat laissent entrevoir de sérieuses attaques sur les prestations. Les pertes sont plus élevées pour les adhérents à la CEH, mais nous sommes tous concernés, car l'attaque est globale et touche autant les adhérents à la CEH que ceux de la CIA.

Voici quelques exemples de paramètres que le Conseil d'Etat envisage de changer :

Age pivot. Le Conseil d'Etat prévoit de l'augmenter à 62 ou 65 ans. Les pertes de retraite seraient de **6 % à 15%**. Actuellement, l'âge pivot est de 60 ans à la CEH et de 62 ans à la CIA.

Calculer la prestation de retraite sur une moyenne. Si elle est calculée sur les 5 dernières années, la perte serait de **5.6%**. Si elle est calculée sur toutes les cotisations, versées durant toute la carrière, elle peut aller jusqu'à **32%**. Actuellement le calcul de la prestation de retraite se fait sur le dernier salaire.

Durée des cotisations. Le Conseil d'Etat veut passer à **40 années**. Actuellement elle est de 37 années à la CEH et de 38 années à la CIA. La perte serait de **6%**.

Globalement, le montant des attaques aux prestations de retraite peuvent s'élever à plus de 20 %. S'ajoute à ces attaques le projet **d'annuler l'indexation automatique de rentes**. Les retraités ont déjà perdu 13% du pouvoir d'achat avec les blocages successifs d'indexation. Alors, si cela recommence...



S'ajoutent à cela une augmentation des cotisations de 24% à 28% pour les affiliés à la CIA et de 21% à 28% pour les affiliés à la CEH.

Payer plus pour toucher moins !

Faites vos calculs ! L'attaque est d'une telle violence que sans une réaction forte des travailleurs, notre retraite sera laminée. Et nous ne pourrions pas compter avec un parlement totalement à droite pour redresser la barre! il va falloir se mobiliser !

Nous vous invitons à venir nombreux à cette demi-journée syndicale

Pour la demande de congé syndical, votre inscription doit arriver avant le 15 novembre 2009.

Vous pouvez vous inscrire par messagerie électronique : secretariat@sspge.ch

Réaction du Directeur des HUG à notre article « **TSR - Temps présent - Santé, tous inégaux** - jeudi 27 août 2009 »

« Votre tract cité sous rubrique, porté à la connaissance du Bureau de notre Conseil d'administration, m'amène en ma qualité de président du Comité de direction à réagir en vous invitant fermement à rectifier sans retard les propos inexacts, voire mensongers, qu'il contient.

Colportant des allégations fausses concernant les délais d'attente aux HUG ainsi que sur la disparité affectant ceux-ci au profit des assurés au bénéfice d'une couverture privée, vous vous êtes fait l'écho de rumeurs sans vérification aucune.

En effet, ainsi que cela a été dûment documenté et également communiqué en réponse à la question d'un député, il n'y a pas de différence au plan des délais d'attente entre assurés en privé et assurés couverts par l'assurance de base uniquement, qui porteraient préjudice à ces derniers.

En chirurgie cardio-vasculaire, les délais sont même de moitié plus courts pour les assurés de base. Il en va de même en ce qui concerne les délais pour le 1^{er} rendez-vous puis pour l'opération dans le cas de plasties.

Dans les situations que vous visez, à savoir le délai pour une prothèse totale de hanche, celui-ci était identique en juin 2009 pour les deux catégories d'assurés, c'est-à-dire 12 semaines, En chirurgie viscérale parmi les opérations les plus courantes portant sur les hernies, les

vésicules biliaires ou les pathologies cancéreuses, les délais sont strictement identiques avec 16 semaines (hernies non-algiques), 8 semaines (vésicules biliaires sans douleur invalidante) et 2 semaines (pathologies cancéreuses).

S'agissant des délais d'attente eux-mêmes, votre affirmation selon laquelle ces derniers pourraient culminer jusqu'à une année pour la pose d'une prothèse de hanche par exemple, est également erronée.

Grâce aux mesures entreprises, le temps d'attente pour une intervention de ce type a été réduit de 32 à 16 semaines pour la première consultation entre janvier et décembre 2008, puis de 16 semaines à 11 semaines entre début janvier 2009 et fin juin 2009. Semblablement, le délai d'attente entre la consultation et l'intervention est passé de 10 semaines à 7 semaines entre le 31 mars 2009 et le 30 juin 2009,

Je vous invite à prendre la peine, à l'avenir de vous informer de manière factuelle avant de faire circuler des propos disqualifiants qui ne sont pas fondés et -- dans le cas présent - à rectifier sans retard ceux consignés en dernière page de votre tract du 1^{er} octobre 2009 susvisé.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées. »

Signé : Bernard Gruson

Dans notre bulletin d'information de septembre 2009, nous nous sommes référés aux patients qui ont témoigné dans l'émission « Temps présent ». Ils ne sont absolument pas d'accord avec le cadre décrit dans cette lettre. Le personnel, très au fait des pratiques dans le secteur privé hospitalier, dénonce aussi la médecine à deux vitesses qui se développe aux HUG. Vous pouvez regarder l'émission sur notre site internet pour vous faire votre propre idée.

Syndiquez-vous, rejoignez le SSP!

Contactez les délégués syndicaux SSP de l'hôpital :

David Andenmatten : 079 508 12 19 laboratoires
Anne Marie Crausaz : 022 349 02 86 Soins
Victor Herrera : 0223723982 pharmacie
Mussy Tesfaldet : 078 8114450 cuisine
José Luis Diaz : 079 2036014 propreté hygiène
Solange Caillon : 0033 62418 21 12 Soins intensifs
Chantal Altermath : 079 347 16 28 Soins Beau Séjour
Deborah Bouyol : 079 342 42 21 Soins
Fabrice Scheffre : 022 741 50 80 Secrétaire syndical



Visitez notre site www.sspsante.org

Contact : info@sspsante.org

Éditeur responsable : Comité SSP hôpital